

La Lettre d'Arvert

n°47 - juillet 2008
Bulletin Municipal



Michel PRIOUZEAU

Le Maire

Les Adjoints



Yvan BAUD



Sylvie MARC



Michel BRIANT



Bernard LAMBERT



Christiane AUBIER



Guy CHAGNOLEAU

Les Conseillers Municipaux



Claude ROSSIGNOL



Annie DOUBLET



Philippe PICON



Philippe MAISSANT



Suzy LAMY-JACQUES



Annie GUIONNEAU



Francis HELIE



Michelle HERVÉ



Marie Christine PERAUDEAU



Françoise GUERIN



Gérard CUZIN



François SOURBE



Jean-Paul PERAUDEAU



Janick ROY



Eric BAHUON

Sommaire

Le Mot du Maire	p.2
Infos municipales	p.3 à 7
Infos pratiques	p.8
Manifestations	p.9
Événements	p.10
Echos de la Commune	p.10
Foyer Rural	p.11
Associations	p.12 à 18
Etat Civil	p.18
Manifestations	p.19 à 20
A votre service	p.20

LE MOT DU MAIRE



Les élections municipales du 9 mars 2008 ont conduit à la tête de la commune dès le premier tour, l'ensemble des représentants de notre équipe « Ensemble pour réussir ».

En mon nom et celui de mes colistiers, je tiens à remercier les électeurs qui nous ont accordé leur confiance et leur soutien quant aux actions proposées. Les nouveaux élus sont les représentants des 3031 habitants de notre commune, au service de la collectivité et à l'écoute de chacun de vous.

Lors des dernières élections, nous avons présenté 3 axes fondamentaux qui doivent aujourd'hui orienter le travail du Conseil Municipal :

Développement, protection, participation.

Dès sa mise en place, le Conseil Municipal a poursuivi le travail concernant le « Centre Bourg » (Marché couvert, commerces, parkings, circulation) en partenariat avec les acteurs locaux, la Chambre de Commerce, la CDA Royan Atlantique, le Département et la Région.

Dans le même temps, nous avons déterminé la mise en place de plateaux ralentisseurs à Dirée et obtenu l'étude de l'aménagement par le département de l'ancienne D14 et de la RD 268 tout en recevant la confirmation du projet de déviation de Dirée.

D'autre part, les 10 logements du Clos du Couvent ont été achevés et les locataires désignés.

L'entretien et la réhabilitation des voies (près de 80 km sur notre commune) et des réseaux existants restent un souci majeur de par son ampleur et son coût : extension de l'assainissement collectif et du réseau pluvial, rénovation du réseau d'adduction d'eau potable, effacement des réseaux aériens et sécurisation de la circulation cycliste et piétonne.

Ces quelques points cités ci-dessus ne sont qu'une partie de l'importante tâche que nous avons à accomplir.

Tous les conseillers municipaux et le personnel des services communaux sont à votre écoute. La commune d'Arvert a besoin de la totalité des capacités de ses habitants. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, et à nous rencontrer pour dialoguer en particulier au moment des permanences.

Travaillons ensemble sereinement pour Arvert.

Michel PRIOUZEAU
Maire d'Arvert

NUMÉROS UTILES

- Mairie : 05 46 36 40 36
Fax : 05 46 36 43 22
E-mail : mairie@ville-arvert.fr
- Gendarmerie : 17 ou 05 46 36 11 43
- Pompiers : 18
- SAMU : 15 ou 05 46 27 32 15
- Ecole primaire : 05 46 36 45 08
- Ecole maternelle : 05 46 36 45 09
- Centre aéré : 05 46 36 95 11
- Poste : 05 46 36 41 90

Horaires d'ouverture Mairie

Le lundi, mardi, mercredi et jeudi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
vendredi de 10 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30
samedi de 8 h 30 à 12 h

Autres Permanences

- **Assistance Sociale :**
tous les lundis de 13 h 30 à 15 h 30
- **MSA :** 2^e et 4^e jeudis du mois
de 14 h à 15 h 30
- **Mission Locale :** (ex PAIO) :
2^e et 4^e jeudis du mois à 11 h

Permanences du Maire et de ses Adjoints

- **Le Maire, Michel Priouzeau :** • Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi sur rendez-vous
- **Yvan Baud :** lundi de 10 h à 12 h.
- **Sylvie Marc :** mardi de 10 h à 12 h.
- **Guy Chagnoleau :** mercredi de 10 h à 12 h.
- **Michel Briant :** jeudi de 10 h à 12 h.
- **Christiane Aubier :** vendredi de 10 h 30 à 12 h.
- **Bernard Lambert :** samedi de 10 h à 12 h.

QUESTIONS - RÉPONSES JEUNESSE

Comment se présentera la semaine scolaire en 2008/2009 ?



Ecole maternelle d'ARVERT

Suite à la décision gouvernementale, la semaine scolaire se déroulera sur 4 jours, soit 24 heures (plus de classe le samedi). Elle implique pour les municipalités des modifications dans les horaires scolaires (heures d'entrée et de sortie), les transports, et les services (cantine, garderie, aide aux devoirs).

S'ensuivront des modifications concernant le travail du personnel municipal, modifications aggravées par la fermeture programmée de la 4ème classe maternelle suite à de nouvelles normes fixées par l'Education Nationale et au départ de jeunes couples pour raison de travail et de logement.

Le maintien de cette classe est subordonné à la présence de 88 élèves de 3, 4 et 5 ans le jour de la rentrée.

J'ai 3 enfants âgés respectivement de 2 ans, 7 ans, et 14 ans. Quels sont les moyens à ma disposition pour assurer leur garde et leurs loisirs en dehors du temps scolaire ?



La crèche "Pirouette Cacahuète" ARVERT

Le plus jeune, 2 ans, peut être accueilli :

- par une assistante maternelle sur Arvert. 24 sont agréées actuellement et il en existe d'autres sur les communes environnantes. D'ici quelque temps, sur notre canton, un réseau d'assistantes maternelles (RAM) viendra soutenir leur action et leur proposera des ateliers spécifiques.

- Par l'une des deux crèches cantonales (18 places à Arvert, 13 places à La Tremblade) mais sur lesquelles il y a des listes d'attente.

Le cadet, 7 ans, peut être accueilli :

- avant et après la classe, à la garderie dans l'enceinte de l'école et, éventuellement, dans ses leçons et exercices s'il a quelques difficultés particulières dans le cadre du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire)

- Les mercredis, petites et grandes vacances, au Centre de Loisirs Cantonal (CLSH) où de nombreuses activités et sorties, toutes

encadrées par des professionnels compétents, lui seront proposées.

- S'il désire pratiquer des activités sportives (foot, tennis, rugby, voile, athlétisme, tir à l'arc, judo, danse, etc), vous devrez vous adresser aux différents clubs sportifs basés sur la commune ou le canton.

L'ainé, 14 ans, peut être accueilli :

- A la Maison de La Treille (La Tremblade) pour y pratiquer des activités ludiques, mais aussi des sorties répondant aux souhaits des Ados (surf, paint-ball, accrobranches, sports en relation avec les clubs, etc)

- Il pourra aussi pratiquer des activités sportives dans les différents clubs sportifs de la commune et du canton.

- Des concerts plus spécialement destinés aux jeunes sont programmés régulièrement par l'association des Jeunes de La Treille sur les communes du canton. Dans le domaine culturel, nous



Centre de Loisirs d'ARVERT



Maison de la Treille de LA TREMBLADE

devons progresser sur le territoire du canton en offrant de réponses capables de les satisfaire.

La rubrique « Questions, réponses » continuera sur les prochains bulletins. Faites-nous parvenir vos questions.

TRAVAUX



Clos
du Couvent



Avallon : fin des travaux d'enfouissement des réseaux
télécom, EDF, Eclairage public



Clos du Couvent



Assainissement, travaux rue des Moulinades,
de la Source et de la Garenne.

COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2008

TAUX IMPOTS FONCIERS 2008 :

Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de maintenir les taux des impôts fonciers au niveau de l'année 2007 soit :

- la taxe d'habitation : 10.38 %
- la taxe foncière bâti : 17.49 %
- taxe foncière sur le non bâti : 37.33 %

EMPLACEMENTS RESERVES :

Après mises en demeure pour l'acquisition des emplacements réservés :

- n° R 39, sur la zone dite du Boudignou
- n° R 14, sur la zone dite du Maine Giraud
- n° R 28, sur la zone dite du Grand Dirée,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident de renoncer à l'acquisition des emplacements réservés R 39, R 14 et R 28.

CONVENTION AVEC LA SOCIETE France TELECOM :

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité,

APPROUVENT le projet de convention relatif aux travaux de dissimulation du réseau pour les rues du 14 juillet et de la Maline (comprenant le lotissement de Savigny)

AUTORISENT Monsieur le Maire à signer les conventions à intervenir.

PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS A LOYER MODERE :

Monsieur le Maire **EXPOSE** au Conseil Municipal la nature et l'importance de la demande permanente de logements locatifs à loyer modéré existant sur le territoire de sa commune.

Il **RAPPELLE** que des études ont été menées concer-

nant la réalisation de logements sur un terrain communal situé rue des Pierrières. Après étude menée par le Cabinet d'architecture, il pourra être construit 10 logements.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité, **DECIDENT**

- de **CONFIER** à HABITAT 17, le programme de construction d'un ensemble de dix logements locatifs sis rue des Pierrières cadastré E1760

- de **METTRE** le terrain viabilisé à la disposition de HABITAT 17 sous la forme d'un bail emphytéotique et de prendre en charge les honoraires du géomètre ;

- d' **AUTORISER** le transfert des voiries, réseaux et espaces verts non privatifs relevant de ces logements dans le domaine public communal, sachant que ce transfert interviendra par acte administratif à la livraison des logements ;

- d' **EXONERER** HABITAT 17 de la taxe locale d'équipement ou de toute taxe de même nature pouvant être créée pour cette opération.

- d' **ATTRIBUER**, le cas échéant, une subvention à déterminer permettant un loyer d'équilibre pour ces logements sociaux, dès l'année de leur livraison, en fonction de charges particulières éventuelles telles que celles liées à la nature du sol ou à tout aménagement spécifique demandé par la commune ;

- d' **ASSURER** la prise en charge des frais d'architecte si la commune décidait de ne pas donner suite à l'opération ;

- d' **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le bail emphytéotique ainsi que la convention d'engagements à intervenir entre la commune et HABITAT 17, ainsi que toute pièce ou document nécessaire à cette opération.

- d' **AUTORISER** Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

CONVENTION PISCINE DE SAUJON :

Comme les années précédentes, la Commune d'ARVERT réserve la piscine de SAUJON pour 12 prestations de 35 minutes en faveur de 29 élèves de l'école maternelle.

Le coût global est donc de 1 106.64 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité

- **ACCEPTENT** la prise en charge de la dépense précitée.

AUTORISATION DE DEPOT DE PERMIS DE CONSTRUIRE :

Après discussion, les membres du Conseil Municipal ont décidé d'inscrire l'opération de réalisation de locaux administratifs dans l'ancien logement de l'école maternelle située avenue de la Presqu'île à côté du Centre de Loisirs.

Pour cela, après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à l'unanimité

AUTORISENT Monsieur le Maire à déposer un permis de construire pour l'opération précédemment mentionnée.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2008

Terrains communaux issus de la procédure de biens vacants :

- terrain cadastré ZK 35 situé au Grand Brasson d'une superficie de 7450 ca, l'agriculteur, Monsieur CHARRIER, qui exploite le dit terrain ne souhaite pas l'acheter il cessera son activité dans deux ans.

Il est donc proposé de lui louer le dit terrain, le prix de location s'élèverait à 65.27 € par an.

- terrain cadastré ZH 5 situé à Jousse d'une surface de 4580 ca
- terrain cadastré ZL 92 situé aux Blanchettes d'une surface de 3560 ca.

Après contact avec les exploitants agricoles,

- Monsieur BRUN Bernard se porte acquéreur pour le terrain ZH 5 pour la somme de 1374 €

- Monsieur GUILLON Thierry se porte acquéreur pour le terrain ZL 92 pour la somme de 1068 €

- Monsieur GUILLON Thierry se porte acquéreur pour le terrain G 1063 situé aux Forges pour la somme de 78 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal,

DECIDENT de céder les dit terrains,

PRECISENT que les actes de cession seront passés en la forme administrative

RAPPELLENT que, par délibération en date du 20 novembre 2006, le conseil municipal a mandaté Monsieur BAUD premier adjoint, pour représenter la Commune pour la signature des actes en la forme administrative.

PROJET DE REHABILITATION DU CENTRE BOURG

Par délibération en date du 25 juillet 2005, les membres du Conseil Municipal, dans le cadre du projet de réaménagement du Centre Bourg, avaient émis un avis favorable au principe d'aménagement qui avait été proposé par le Cabinet POPEA et qui semblait obtenir l'aval du propriétaire des murs et du gestionnaire du magasin SHOPI.

Depuis, de nombreuses discussions entre les différents partenaires de cette opération ont eu lieu. Même si le projet n'est pas complètement finalisé sur la zone dite du SHOPI, il est nécessaire de poursuivre le dossier concernant la réalisation d'une halle couverte et la requalification de la place du marché. Ces deux projets ont obtenu un avis favorable des différentes parties.

Afin de pouvoir poursuivre cette opération et déposer les différentes pièces administratives concernant ce dossier, Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à signer deux contrats de maîtrise d'œuvre avec le cabinet POPEA :

- proposition de mission de maîtrise d'œuvre bâtiment : estimation prévisionnelle des travaux 408 974 € HT

contenu de la mission :

phase « études » (esquisse, avant projet sommaire, avant projet définitif, projet, assistance pour la passation des contrats de tra-

vaux) phase « chantier » (études d'exécution, direction de l'exécution, assistance aux opérations de réception)

montant HT 11.50 % soit 46 687.01 € HT

- proposition de mission de maîtrise d'œuvre infrastructure : requalification de la place du marché - estimation du montant des travaux 593 900 € HT

contenu de la mission similaire à celle de la maîtrise d'œuvre bâtiment montant total 66 059.50 € HT

Il est rappelé que ce projet fait l'objet actuellement de démarches auprès des différents partenaires afin de finaliser son financement. Il sera proposé ultérieurement aux membres du Conseil Municipal de déposer des dossiers de demandes de subventions auprès des organismes suivants :

- Etat dans le cadre des fonds européens (dossier FISAC)

- Etat dans le cadre de la DGE

- Agglomération Royan Atlantique dans le cadre des fonds de concours

- La Région auprès du FRIL

- Le conseil général.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité

- **AUTORISENT** Monsieur le Maire à poursuivre les études relatives à ce projet et au montage financier de l'opération

- **AUTORISENT** dans ce cadre, Monsieur le Maire à signer les contrats de maîtrise d'œuvre à intervenir.

CONSEIL MUNICIPAL DU 1ER AVRIL 2008

Commissions Municipales:

Le Conseil Municipal a décidé d'élargir les domaines de "compétences" des commissions municipales et a désigné leur responsables.

PERSONNEL/FINANCES : Président: Michel PRIOUZEAU

COMMUNICATION/CITOYENNETÉ : Vices-Présidents: Yvan BAUD, Sylvie MARC

GRANDS PROJETS : Vice-Président: Yvan BAUD

TRAVAUX/PATRIMOINE : Vices-Présidents: Michel BRIANT, Guy CHAGNOLEAU

URBANISME/ECONOMIE : Vice-Présidente: Sylvie MARC

CULTURE, RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS, FESTIVITES :

Vice-Président: Bernard LAMBERT

FAMILLE, ENFANCE, INTERGENERATION :

Vice-Présidente: Christiane AUBIER

Désignation des délégués aux syndicats intercommunaux:

SIVOM DE LA PRESQU'ÎLE D'ARVERT:

Titulaires: Michel PRIOUZEAU, Janick ROY

Suppléants: Christiane AUBIER, Sylvie MARC

SIVU FOOTBALL:

Titulaires: François SOURBE, Michel BRIANT

Suppléants: Françoise GUERIN, Bernard LAMBERT

SIVU COLLEGE FERNAND GARANDEAU:

Titulaires: Christiane AUBIER, Jean Paul PERAUDEAU Suppléants: Eric BAHUON, Sylvie MARC

SYNDICAT POUR L'INFORMATISATION DES MAIRIES: Titulaire:

Yvan BAUD

Suppléants: Christiane AUBIER, Suzy LAMY-JACQUES

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION DES RIVES DE LA SEUDRE: Titulaires: Yvan BAUD, Gérard CUZIN

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA DEMOUSTICATION: Titulaire: Guy CHAGNOLEAU - Suppléant: Michel BRIANT

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE DES COMMUNES: Titulaire: Yvan BAUD

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRIFICATION RURAL: Titulaires: Yvan BAUD, Francis HELIE - Suppléants: Gérard CUZIN, Philippe MAISSANT

Désignation des membres aux Conseils Portuaires:

PORTS DE COUX ET GREVE A DURET:

Représentants du concessionnaire:

Titulaires: Michel BRIANT,

François SOURBE - Suppléants: Francis HELIE , Christiane AUBIER
Représentant du conseil municipal: Titulaire: Claude ROSSI-
GNOL Suppléant: Guy CHAGNOLEAU

PORTS D'ORIVOL ET DES GRANDES ROCHES à ETAULES:

Représentant du conseil municipal:

Titulaire: François SOURBE - Suppléant: Michel BRIANT

Désignation des membres du CCAS:

Mesdames Christiane AUBIER, Sylvie MARC, Suzy LAMY-
JACQUES et Monsieur Bernard LAMBERT

Désignation des membres au sein du Conseil des Ecoles:

Monsieur Le Maire

Représentant de Monsieur Le Maire: Christiane AUBIER

Représentant du Conseil Municipal: Janick ROY

Commission d'appel d'offres:

Président: Le Maire (ou son représentant)

Membres titulaires:

Yvan BAUD

Philippe MAISSANT

Gérard CUZIN

Membres suppléants:

Sylvie MARC

Claude ROSSIGNOL

Michel BRIANT

Délégation du Conseil Municipal au Maire:

L'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités
Territoriales donne au Conseil Municipal la possibilité de délè-
guer, pour la durée de son mandat, un certain nombre des attri-
butions du Conseil au Maire.

Le Conseil après en avoir délibéré décide de donner cette
délégation à Monsieur Le Maire.

Indemnités Maire et Adjoints:

Il est décidé à l'unanimité les indemnités des Elus: Maire 25,80%
de l'indice 1015

Adjoints 13,36% de l'indice 1015

Exercice du droit de préemption urbain:

Par courrier reçu en mairie le 6 février 2008, l'étude notariale de
Maître LABORDE a fait parvenir la déclaration d'intention d'alié-
ner pour un terrain situé sur la zone du Fief de Volette sud,
cadastré G 858 d'une contenance de 510 mètres carrés.

La Commune d'ARVERT a institué sur cette zone, une zone d'a-
ménagement concerté. La procédure concernant l'aménage-
ment de cette dernière n'est pas achevée. Compte tenu des
enjeux pour la Commune d'Arvert, à savoir une viabilisation
cohérente avec des objectifs de mixité sociale, il est proposé
aux membres du Conseil Municipal de préempter le dit bien.
Après un vote au scrutin secret, et après dépouillement, par 20
voix pour et une voix contre, les membres du Conseil Municipal

DECIDENT d'exercer le droit de préemption, **ACCEPTENT** d'ac-
quérir le dit terrain et AUTORISENT Monsieur le Maire à signer les
actes à intervenir.

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2008

ZAC FIEF DE VOLETTE : choix d'un aménageur

Monsieur le Maire présente le rapport suivant :

Par délibération en date du 2 août 2007, le conseil municipal a
confirmé le choix de la mise en oeuvre de l'aménagement du
secteur du « Fief de Volette » Nord et Sud dans le cadre d'une
Zone d'Aménagement Concerté, et défini les modalités de
concertation.

Par délibération en date du 2 août 2007, le conseil municipal a
approuvé le dossier de création de la Zone d'Aménagement
Concerté du secteur du « Fief de Volette » Nord et Sud et auto-
risé Monsieur le Maire à procéder à une consultation de socié-
tés d'aménagement.

Une commission au sein du Conseil municipal a été constituée
en vue de donner un avis sur les candidatures reçues.

La commune a décidé de procéder à la consultation de plu-
sieurs sociétés d'aménagement afin d'approfondir la réflexion
en cours et de disposer d'un véritable choix pour

un aménagement qualitatif sur la base d'un cahier des char-
ges.

• Un avis de publicité a été envoyé le 8 août 2007 à l'office des
publications de l'Union européenne, et publié dans la revue
professionnelle LE MONITEUR et dans la presse locale

• Le cahier des charges de consultation a été transmis aux
deux candidats en ayant fait la demande.

• A la date et heure limite de réception des offres, le 8 octobre
2007 à 18 heures, deux sociétés d'aménagement ont
répondu : la SEMDAS et la société NEXITY Foncier Conseil.

• La commission s'est réunie

- le 15 octobre 2007 à 14 h 30 pour l'ouverture des plis et a rete-
nu les deux offres

- le 8 novembre 2007 à 10 h 30 pour l'analyse des offres : après
examen exhaustif des candidatures (sur la base des critères
que sont : la solidité financière, les garanties bancaires et les
références pour des opérations de taille équivalente et l'offre),
la commission a émis un avis favorable sur les deux candidatu-
res.

- Le 7 décembre 2007 à 10 h 00 pour l'audition des candidats.
La SEMDAS a proposé une nouvelle approche bilancière.
Compte tenu de la présentation par la SEMDAS d'un nouveau
document, la Commission a souhaité proposer au second can-
didat NEXITY, la possibilité de produire un nouveau bilan prévi-
sionnel.

- Le 7 janvier 2008 à 14 h 00 pour étudier les projets bilanciers
modifiés suite aux auditions.

Après nouvelle analyse des candidatures, la Commission
CONSIDERANT les différents bilans présentés par les deux socié-
tés, le traitement du thème de la primo accession et l'appro-
che environnementale PROPOSE de retenir la candidature de
la Société NEXITY

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur ce choix.

Monsieur BAUD explique que la procédure ZAC a été retenue
pour cette raison afin que la commune puisse avoir une impli-
cation très forte sur ce qui va se réaliser.

En ce qui concerne les aménagements, la société proposera

- les voies et réseaux

- un espace tampon entre les anciennes habitations et les nou-
velles

- une étude environnementale a été réalisée et a mis en avant
un certain nombre d'espèces qui seront à conserver

- une étude loi sur l'eau a été également effectuée qui conclut
à la nécessité de contenir les eaux de ruissellement sur l'em-
prise de l'opération.

En outre, Monsieur le Maire rappelle que la zone concernée est
en réserve foncière depuis 1981 et que, depuis, aucune opéra-
tion privée n'a été proposée. Il s'agit pour la Commune de per-
mettre à l'ensemble de la population d'acquérir des terrains à
des prix convenables.

Après avoir présenté l'offre, les discussions menées et au vu de
l'avis de la commission, Monsieur le Maire propose, conformé-
ment aux dispositions de l'article R 300-8 du code de l'urbanisme
- de désigner la société NEXITY Foncier Conseil comme société
d'aménagement chargée d'élaborer le dossier de réalisation
de la Z.A.C du secteur du « Fief de Volette » Nord et Sud en vue
de la signature du Traité de Concession.

La majorité des membres ayant fait part de leur volonté de
voter à bulletin secret, conformément à l'article L 2121.21 du
code général des collectivités territoriales, il est procédé au
vote à bulletin secret.

Après dépouillement, par 20 voix pour et deux bulletins blancs
Le conseil municipal,

- Vu la loi n° 2005-809 du 20 juillet 2005 relative aux concessions
d'aménagement,

- Vu le décret n° 2006-959 du 31 juillet 2006 relatif aux conditions
de passation des concessions d'aménagement,

- Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.300-4,
L.300-5 et R.300-8,

- Vu l'avis de la commission Aménagement,
- **DECIDE** de retenir la société NEXITY Foncier Conseil comme société d'aménagement chargée d'élaborer le dossier de réalisation de la Z.A.C du secteur du « Fief de Volette » Nord et Sud en vue de la signature du Traité de Concession.
- **DIT** que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie et sera exécutoire dès sa transmission en sous-préfecture et accomplissement de la mesure de publicité.
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches et formalités se rapportant à cette affaire.

Lotissement du Peu Mignon

Depuis un an, la Commune d'ARVERT a engagé des discussions avec les différents propriétaires d'une zone classée AU sur le site dit du Peu Mignon. Une équipe pluri disciplinaire a été constituée pour ce projet :

- intervention d'un géomètre pour la définition du projet
 - intervention de Maître LESTRILLE qui aura en charge la rédaction des différentes transactions et l'étude financière.
- Pour la viabilisation de cette zone, la commune souhaite avoir recours à une procédure de lotissement avec paiement en dation ce qui permet à la Commune de ne pas avancer d'argent pour l'acquisition des terrains et aux propriétaires de ne pas financer les travaux de viabilisation. La commune s'occupe de mener la gestion administrative du dossier, la réalisation des

travaux. A l'issue de ces derniers, il restera des terrains qui seront à bâtir.

Le retour en surface de terrain à bâtir sera proportionnel à ce que chacun apporte comme surface dans le projet. La Commune restituera du terrain, en fonction du prix d'achat initial et des frais engagés (travaux, honoraires....) sans faire de marges. Les frais engagés lui seront remboursés en conservant des mètres carrés à construire dans son patrimoine. Une réunion de concertation a eu lieu avec les différents propriétaires le 29 février 2008. Depuis, ces derniers ont fait part à la Commune de leur accord pour procéder à l'étude définitive financière.

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité

DECIDENT

Article 1er

De procéder à l'acquisition des terrains ci-après :

- parcelle H 1525 d'une surface de 173 m²
- parcelles H 949 et 1625 d'une surface de 236.50 M²,

Article 2

D'AUTORISER Monsieur le Maire à procéder aux différentes démarches relatives à ces acquisitions (bornages)

Article 3

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir

LES ÉCOLES

ECOLE MATERNELLE

Cette année, le thème du projet d'école, « **le loup à travers les contes traditionnels** » a emmené les classes de TPS/PS, de PS/MS, de MS/GS et GS à redécouvrir à travers diverses activités les contes les plus célèbres de l'enfance, mais aussi à essayer de « démystifier » le personnage du loup, si important dans l'imaginaire enfantin.

Pour se mettre dans l'ambiance, l'ensemble des 4 classes a assisté à un spectacle interactif de qualité, proposé par la troupe « Air de Fête » de Cognac le 28 mars. Les enfants ont beaucoup apprécié cette version innovante de « Chapi ronron, ou la vraie histoire du Petit Chaperon Rouge » !

L'aboutissement fut la présentation du traditionnel spectacle de printemps le 26 avril dernier, à la salle des fêtes d'Arvert, devant familles et amis: « Zigoto le loup gentil » a enchanté petits et grands en rencontrant le Petit chaperon rouge, le Petit Poucet, Boucle d'Or et les 3 Ours, le méchant loup et les 7 petits chevreux ainsi que Blanche neige, les 7 nains et la méchante sorcière.



Au programme des mois de mai-juin: rencontres inter école avec la maternelle de La Tremblade, sortie collective à l'aquarium de La Rochelle, sortie à la plage du Platin à St Palais pour les classe des MS/GS et des GS.

Encore une année riche en découvertes et activités pour nos tous petits!

ECOLE ELEMENTAIRE

Les CE1 découvrent un métier traditionnel :* *Le bouilleur ambulant



A l'arrivée, un étrange bâtiment en tôle.

Deux tuyaux allant dans les égouts sortent le liquide couleur de vin.

Il est chaud, il sent le vin.

On entre dans la cabane, il fait très chaud. Il y a plein de tuyaux et deux alambics. Ils sont chauffés au bois, et il y a deux cuves reliées par un tuyau. On met les fruits ou le vin dans la cuve au dessus du feu.

La chaleur fait évaporer l'alcool qui est plus léger que l'eau.

Cela passe par différents tuyaux, des serpentins.

Des robinets situés à plusieurs hauteurs permettent d'avoir différents degrés d'alcool.

Plus la chaleur baisse plus ça augmente le degré d'alcool.

J'ai goutté, une goutte, ça pique la langue.

Loïc CE1 classe de Mme Théas

SERVICE URBANISME

RAPPEL : N'oubliez pas de déposer votre déclaration d'ouverture de chantier dès le commencement des travaux ainsi que la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux lorsque la construction est terminée.

ACCUEIL DU PUBLIC

Lundi, mardi,
mercredi et jeudi
après midi
de 13h30 à 18h

LE TRAIN DES MOUETTES

Le Train des Mouettes repart sur les lignes accompagné de ses voitures rouges du 28 juin au 7 septembre, il desservira les gares de Chaillevette et de Mornac sur Seudre avec comme point de départ, toujours les gares de La Tremblade ou de Saujon.

L'exploitation du train est assurée par l'association Train et Tractions, de ce fait, tout le personnel en machine, dans les wagons et à l'entretien sont tous des bénévoles venus de toute la France et passionnés de train à vapeur.

Le train passant dans votre commune, nous vous demandons donc d'être vigilant aux abords des passages à niveaux.

Contact au : 05 46 05 37 64
ou traindesmouettes@orange.fr

TAXE DE SÉJOUR (RAPPEL)

Par délibération en date du 30 mars 2006, le Conseil Municipal a décidé d'instaurer la taxe de séjour sur la Commune d'ARVERT.

La taxe est établie sur les logeurs, hôteliers et propriétaires qui hébergent des personnes non domiciliées dans la commune.

Le régime de la taxe de séjour a été institué dans les conditions suivantes :

- taxe de séjour forfaitaire, pour les hôtels de tourisme et les meublés de tourisme
- taxe de séjour au réel pour les campings.

La période de perception de la taxe de séjour est fixée du 1er juillet au 31 août.

Types et catégories hébergement	Décision conseil municipal
Hôtels de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles	0.40 €/nuit/pers.
Hôtels de tourisme 1 étoile ou sans étoile, meublés de tourisme 1 étoile ou sans étoile	0.30 €/nuit/pers.
Terrains de camping et terrains de caravanage 3 et 4 étoiles	0.30 €/nuit/pers.
Terrains de camping et terrains de caravanage 1 et 2 étoiles	0.20 €/nuit/pers.

Toute personne louant leur bien pendant la période de perception de la taxe, est invitée à se faire connaître à la mairie d'ARVERT.

Manifestations



Festival Plein Sud le 5 avril 2008



8 Mai 2008



Course cycliste le 04 mai 2008



Remise des récompenses



*Légion d'honneur :
M. SMANIOTTO le 20 juillet 2007*



Groupe afro-latino le 21 juin 2008



*Fête de la musique
Country*

le 21 juin 2008

Événements

EN CHAMPAGNE D'ARVERT

LE NOUVEAU TRIPTYQUE MURALE DE MICHEL GENTY

Tout récemment, le maître a terminé, sur les murs qui entourent le préau de la crèche communale, le triptyque « En Champagne d'Arvert ». Une nouvelle fois, Michel GENTY dans son style si particulier entre abstraction et figuration a réussi à donner à sa composition une vision personnelle à travers des couleurs et un graphisme qui symbolisent notre environnement. Sur le chemin de la crèche, les enfants s'accordent un moment d'évasion poétique. Ce magnifique ensemble s'intègre parfaitement dans l'architecture du bâtiment en lui donnant une expression artistique.



Le peintre et Michel PRIOUZEAU, maire d'Arvert,
devant le panneau central du triptyque
Le triptyque « En Champagne d'Arvert »

BUS VISIOCOM

9 partenaires :

- Chaillevette : 4 partenaires
- Arvert : 4 partenaires
- La Tremblade : 1 partenaire

Utilisation mini bus :

Secteur petite enfance :

pour les sorties (piscine SAUJON, artisans du canton, parc de loisirs des communes de d'Arvert et de La Tremblade), par la coordinatrice pour les déplacements entre les structures

Secteur enfance :

pour le CLSH : transports sur activités, ramassage matin et soir sur l'ensemble des communes du Canton, pour les contrats locaux d'accompagnements à la scolarité : déplacements des animatrices sur les différentes communes les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Secteur jeunesse :

pour les sorties, ramassage sur le canton les mercredis et samedis

Coordinateur sivom :

pour les déplacements sur les différentes communes.



Echos de la commune



• SARAH POUILLY

Entretien de jardins :

taille, tonte, désherbage, ramassage des feuilles...

Tél. 06 03 87 52 38 - mail : ylliuop@free.fr

Je suis à votre disposition pour l'entretien de votre jardin en chèque emploi service universel.

Diplômée CAPA en travaux paysagers au lycée agricole de Saintes, je travaille avec sérieux ;

n'hésitez pas à me contacter, je suis à votre service !

**Si vous venez d'établir votre entreprise à Arvert
veuillez vous faire connaître à la Mairie pour une parution sur le bulletin.**

Dans le cadre des « Jéudis Musicaux » organisés par la CARA, **Arvert** accueille le **jeudi 10 juillet**

LE JEUNE ORCHESTRE ATLANTIQUE DIRECTION PHILIPPE HERREWEGHE

Interpréter le répertoire classique et romantique sur des instruments d'époque : c'est autour de ce principe que l'Abbaye aux Dames de Saintes propose à de jeunes musiciens, professionnels ou en cours de formation, une formation à la technique instrumentale.

Cette formation permet d'explorer et d'approfondir un vaste répertoire au sein d'un orchestre atypique : **le Jeune Orchestre Atlantique**.

Le JOA est la seule formation en Europe permettant à de jeunes musiciens pré-professionnels d'aborder l'interprétation du répertoire classique et romantique sur instruments d'époque.



Après des études de piano au Conservatoire de Gand, sa ville natale, **Philippe Herreweghe** se consacre à des études de médecine et de psychiatrie. C'est durant ces années universitaires qu'il fonde le Collegium Vocale de Gand et se fait remarquer par Nikolaus Harnoncourt et Gustav Leonhardt qui l'associent à la gravure de l'intégrale des Cantates de Bach.

Afin de servir de façon adéquate un répertoire s'étendant de la Renaissance (Ensemble Vocal Européen) à la musique moderne et contemporaine, Philippe Herreweghe a été amené à créer plusieurs ensembles "à géométrie variable" : le Collegium Vocale Gent, La Chapelle Royale, l'Orchestre des Champs-Élysées

Philippe Herreweghe dirige en tant que chef invité d'autres formations telles que l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, le Mahler Chamber Orchestra, l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig et l'Orchestre Royal Philharmonique des Flandres dont il est directeur musical. Il a également dirigé les Orchestres Philharmoniques de Vienne et de Berlin.

Directeur artistique du Festival de Saintes de 1982 à 2002, il a été élu Personnalité Musicale de l'année 1990, Musicien Européen de l'année 1991 et Ambassadeur culturel des Flandres avec le Collegium Vocale Gent depuis 1993. Il est nommé Officier des Arts et Lettres en 1994, Docteur Honoris Causa de l'Université de Louvain en 1997 et Chevalier de la Légion d'Honneur en 2003. En octobre de cette même année, Philippe Herreweghe a été anobli par le Roi des Belges.

Au programme :

Joseph Haydn

Symphonie n°104

Wolfgang Amadeus Mozart

Concerto pour piano n°23

SPECTACLE POUR LES ENFANTS



Le 15 avril, le Foyer Rural offrait un spectacle gratuit aux enfants.

Marie-Hélène LELIEVRE, avec quelques mesures d'accordéon, de flûte ou d'un autre instrument a entraîné le public attentif dans le monde étrange des contes.

A l'issue du spectacle, un goûter a été servi aux petits et aux grands venus les accompagner.

Samedi 16 août 2008
Eclade du Foyer Rural

Ce moment de fête sera animé par **MYRIAM** et son orchestre.

Réservez cette date pour passer une bonne soirée.

20 € pour les adultes

10 € pour les enfants

Le Conseil d'Administration du Foyer Rural vous souhaite de bonnes vacances et espère vous retrouver pour la reprise des activités à la mi-septembre.

UNRPA ARVERT

Le Jeudi 24 avril 2008, les Aînés d'ARVERT ont organisé un goûter auquel étaient conviés Monsieur le Maire et les Conseillers municipaux.

L'animation était assurée par JEFF D'ARGY, le Marin qui chante, écrit et peint dans son atelier à Marennes.

Exaltant pendant près de deux heures, trop vite pas-

sées, la mer, les bateaux et les marins, l'ARTISTE, par sa prestance, a emballé son auditoire qui reprenait en chœur les chants de son répertoire.

Merci à ceux qui ont répondu à notre invitation, à l'animateur et aux bonnes volontés qui ont réalisé cette agréable matinée terminée par un succulent goûter partagé en toute amitié.

BROCANTE VIDE-GRENIER DU COS

Le COS (Comité des Œuvres Sociales du Personnel Territorial) organise sa « brocante vide-grenier » annuelle le DIMANCHE 3 AOÛT 2008 au Parc des Loisirs à partir de 8 h et jusqu'à 19 h.

Les bulletins d'inscriptions sont à retirer à la Mairie d'ARVERT. Les personnes qui désirent exposer devront fournir la copie de leur Carte d'Identité pour les particuliers et la carte de commerçants pour les professionnels. Prix du mètre : 3 €

Ouverture du Parc 6 h, par la rue du 14 juillet.

Le Président, P. SALMON

CULTE CATHOLIQUE



Office : tous les samedis soir à 18h30 (voir sur la porte de l'église)

Constituée en 1964, l'association St-Etienne vit grâce au dévouement de 20 membres dont 17 Alvertonts.

Elle a pour but :

- Aide morale et matérielle aux paroissiens qui peuvent en éprouver le besoin (étroite collaboration avec le collectif caritatif)
- Gérer et entretenir les biens immobiliers et mobiliers du presbytère.

Pour faire face aux dépenses nous organisons une kermesse et 2 lotos.

DIMANCHE 6 JUILLET AU PRESBYTERE 4 rue du Bourg

KERMESSE VIDE GRENIER

Le matin : - brocante jusqu'à 11h., puis de 11h. à 12h. messe champêtre, à 12h.30 repas grillades

L'après-midi : kermesse brocante - Le soir : à 18h.30 apéritif - sangria, 19h.30 repas traditionnel

Inscription et réservation : 06 50 83 26 66 - Pour brocante et repas : 05 46 36 82 63

ECHOS DE LA PAROISSE PROTESTANTE

Le soleil en ce début de mai, nous donne à tous l'énergie suffisante pour bénéficier de la belle saison qui arrive.

La vie paroissiale reste toujours très active, les rencontres pasciales, la journée de brocante, les préparatifs de la fête de paroisse qui se déroulera le 5 juillet et bien d'autres activités permanentes telles que le vestiaire de Marennes, l'entretien du patrimoinesolicitent grandement les paroissiens et les bonnes volontés associées.

La fin de ce deuxième trimestre sera marquée par le départ de notre pasteur Matthieu CAVALIE, remplacé

début juillet par le proposant Michel BLOCK qui vient de terminer sa formation théologique. Il sera hébergé dans le presbytère d'Etaules Bienvenue à lui et à sa famille

L'au revoir à Matthieu CAVALIE sera célébré le 29 juin, à partir de 16h30, à la suite du culte dominical à Arvert

Matthieu exercera son ministère dans la paroisse de MOUCHAMP-MOULLERON à partir de début Août Restez attentifs à la préparation de cet été 2008 que nous vous souhaitons fraternel et joyeux.

NAVICULE BLEUE

Tous les officiels, sous préfet, député, le conseiller général, président de la CdA Royan Atlantique, conseiller régional, maire d'Arvert, représentants de la mairie de Chaillevette, de Saint-Pierre, directeurs, présidents, DAS, Affaires Maritimes, MSA Ifremer, conseillers, ont été accueillis sur le site de la Palenne, par Yvan Baud et Thierry Lèques, les deux chevilles ouvrières de la Navicule Bleue.

Inauguration de la navicule bleue

Sur ce site du Coudré sont installées plusieurs structures gérées par l'association. Yvan Baud a fait un petit retour historique de l'ESAT. Un projet était en sommeil concernant les adultes handicapés issus des gens de mer et de la conchyliculture. Cette association est née de deux nécessités : d'une part, le besoin pour la commune de protéger et valoriser son patrimoine ; la CDA par l'intermédiaire de la route de l'huître a permis à M. le Maire d'Arvert, M. Priouzeau d'inciter le conseil à réfléchir une opération marine. M. Lèques, directeur du manoir Emilie, ayant repris le dossier, la naissance eut lieu.

En juin 2004, les responsables de l'association des gens de mer, port de la Cotinière, rejoignent l'Association afin de permettre le reclassement des marins pêcheurs débarqués pour raison de santé. En 2005, l'E.S.A.T. Claires et Mer est habilité à recevoir 80 personnes. Elle assure de nombreuses activités sur les différents sites, ramendage pour la pêche professionnelle, sous-traitance pour l'ostréiculture et la pêche, affinage ostréicole, gambas et future nurserie, entretien des espaces verts, atelier boutique d'artisanat et décoration marine. En 2007, le service d'accompagnement à la vie sociale permettant d'accompagner une trentaine de travailleurs afin de renforcer l'intégration sociale, est créé.

Aujourd'hui 14 encadrants et 50 travailleurs composent les effectifs de l'ensemble.

Yvan Baud a ensuite évoqué les projets ; Maison du Marais, Ateliers des Gens de la Mer, projet d'entreprise adapté sous statut SCIC/SARL, située sur le port de La Cotinière, afin de permettre le reclassement des



marins pêcheurs. Et avec la SRCAA du bassin d'Arcachon pour envisager des projets d'ESAT et de SAVS.

Parmi les autres intervenants, le nouveau directeur de la DDASS de Charente Maritime a rappelé le rôle essentiel de son prédécesseur, le regretté Daniel Demaison qui avait contribué à la mise en route du projet qui est devenu un outil essentiel, le seul dans le domaine ostréicole, François Patsouris a remercié Yvan Baud et Thierry Lèques et les étudiantes de l'IUT de La Rochelle, les clubs soroptimisme de La Rochelle et le club d'entreprise d'Aytré qui les ont aidé pour cette journée d'inauguration.

"L'inauguration à l'occasion du 36ème salon ostréicole conchylicole de La Tremblade, témoigne ainsi de l'intégration du projet dans le monde de la mer. Plus qu'une inauguration liée à la création de l'association, il s'agit d'un point d'étape témoignant de la qualité de travail entre les différents porteurs et partenaires du projet ; parmi les principaux nous retrouvons les directeurs départementaux et régionaux, des affaires sanitaires et sociales, la direction de la solidarité départementale, la direction départementale du travail et de la formation professionnelle, la MSA, le service social maritime et l'ENIM, la direction régionale conchylicole, la direction du développement du port de La Cotinière, le comité



local des pêches, l'association des gens de mer de La Cotinière, les communes d'Arvert, La Tremblade et Saint-Pierre d'Oléron, le Conseil Général Poitou-Charentes et la CdA Royan Atlantique pour ne citer que les principaux acteurs du projet.

Un grand merci à tous ceux qui nous accompagnent : élus, travailleurs, bénévoles, professionnels et financiers qui n'hésitent pas à donner de leur temps pour construire une véritable aventure humaine. Nous sommes fiers de vous et pour vous."

COURS DE DANSE AFRO-LATINO À ARVERT

L'Association «Claq'son pour la joie et le dynamisme» et son professeur Viviane HOPIN, continue ses cours pour enfants le mercredi de 17 h à 18 h pour les 6 - 8 ans et de 19 h à 20h30 pour les Ados adultes, en octobre 2008.

Les cours sont accessibles à tous les amateurs de danse et de rythmes.

En 1h30, Viviane vous initie à la danse africaine, brésilienne, salsa, merengué.

La joie et le dynamisme sont au rendez-vous chaque mercredi (sauf vacances scolaires)

Renseignements au 05 46 76 56 30 - 06 50 78 48 16

CLUB AQUA 17

Le 30 mars dernier, le club d'aquariophilie AQUA 17 organisait sa 7ème bourse aux poissons exotiques dans la salle des fêtes d'ARVERT. Comme à l'accoutumée, cette manifestation a remporté un grand succès. Dès 10 heures, à l'ouverture des portes, des centaines d'amateurs confirmés ou débutants, locaux ou régionaux, se sont retrouvés dans une ambiance « poissonneuse » pour partager leur passion. Un coup de cœur... une recherche bien précise... la diversité des spécimens exposés dans plus de 50 bacs et l'étalage de matériel d'aquariophilie d'un partenaire professionnel ont permis à chacun de repartir satisfait de son acquisition. Remerciements à Monsieur Le Maire qui nous permet d'utiliser la salle des fêtes pour organiser nos manifestations. Notre rendez-vous d'automne, fixé au 19 octobre près de Saintes, sera organisé par l'Aquarioclub Atlantic 17, antenne du Club Aqua 17, nouvellement



créé. Quant à notre Club il vous attend le 5 avril 2009 pour sa 8ème édition où nous vous attendons toujours plus nombreux.

L'aquariophilie est une vraie passion. La beauté de ces merveilleux animaux ne doit pas nous faire oublier que, même s'ils sont silencieux, se sont des êtres vivants qui ont besoin de beaucoup d'attention. Le Club Aqua 17, qui regroupe 70 adhérents, s'efforce de respecter les conditions d'élevage et de reproduction en aquarium en se rapprochant au maximum du biotope naturel des différentes espèces et de participer à la sauvegarde de la faune et de la flore. Afin de partager nos connaissances et notre expérience nous nous retrouvons les jeudis de 18h30 à 22h et les dimanches de 10h à 12h, rue du Château d'Eau.

ACCA ARVERT

Le repas des chasseurs du samedi 29 avril 2008 s'est déroulé dans une ambiance agréable et très conviviale.

Un repas apprécié par les 130 participants a été suivi par une soirée dansante qui s'est achevée tard dans la nuit.

Le bureau de l'ACCA remercie la municipalité de lui avoir prêté la salle pour le bon déroulement de cette manifestation.

Bien cordialement

Le Président ACCA
MOUSSET M.

COMITÉ DES FÊTES AVALLON

Soirée cassoulet du 24 février 2008

Le Comité des Fêtes d'Avallon a organisé le 24 février 2008 une soirée cassoulet qui, comme d'habitude, a su combler les participants. Chaque convive a su apprécier la préparation originale de ce plat dans une grande poêle à l'extérieur de la salle des fêtes.

L'ambiance était conviviale et tous souhaitent renouveler ce style de manifestation en 2009.

Rendez-vous donc pour ceux qui ne connaissent pas encore !

Le Président, D. GRASSET

NATURE EN PAYS D'ARVERT

Association 'Natvert'
1 place Jacques LACOMBE
Mairie 17530 ARVERT
Tél : 06 85 74 27 38
<http://www.natvert.fr>



Photo prise à Arvert. Héron cendré surveillant sa héronnière.

L'association Nature en Pays d'ARVERT vous propose un programme diversifié concernant notre environnement, par des sorties de découverte Nature et des conférences.

Cet exceptionnel patrimoine naturel doit être protégé ; notre modeste objectif est d'y contribuer en sensibilisant un public aussi large que possible.

Alors, participez à nos activités sympathiques et enrichissantes, vous redécouvrirez la presqu'île sous un éclairage nouveau.

Consultez notre site web : <http://www.natvert.fr> pour tout savoir de nos activités passées ou à venir.

Sorties effectuées :

- **7 juin** : l'estran rocheux et fossiles à St Palais
- **21 juin** : l'estran sableux, plage et marais au Galon d'or

Prochaines sorties :

- **20 et 27 septembre** : la forêt et les grands animaux
- **11 octobre** : la découverte des champignons
- **15 novembre** : les oiseaux migrateurs à Bonne Anse

Prochaines conférences :

- **Jeudi 25 septembre** : Les champignons de la presqu'île, les bons et les mauvais par Guy DUPUY
- **Mardi 25 Novembre** : l'Evolution passée et à venir, du trait de côte de la presqu'île d'Arvert (sujet à confirmer).



FNACA

FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS ALGERIE - MAROC - TUNISIE
Comité de La TREMBLADE

Communiqué du Comité FNACA du Canton

Première association d'Anciens Combattants en Afrique du Nord, elle a pour but de renforcer les liens d'amitié, de camaraderie et de solidarité entre les Anciens Combattants d'Afrique du Nord, assurer la sauvegarde de leurs droits matériels et moraux, œuvrer pour la Paix et pour la reconnaissance du 19 Mars, date officielle du cessez-le-feu intervenu après les accords d'Evian le 18 Mars 1962.

Le Président André Guillon, tél. 05 46 36 03 70, et les responsables de chaque commune du Canton (pour Arvert : Michel Baisson et Guy Bonneaud) se tiennent à la disposition de tous ceux nés entre 1932 et 1942 qui ne font pas encore partie de la FNACA mais qui sont allés en Afrique du Nord. Ils seront renseignés sur leurs droits, notamment sur la carte du Combattant et la retraite du Combattant.

La FNACA participe, avec son drapeau, à toutes les manifestations patriotiques organisées dans le Canton.

LA PÉTANQUE ALVERTONNE

La Pétanque Alvertonne continue ses activités.

Elle reprendra ses concours ouverts à tous à partir du 27 juin 2008, ainsi que tous les vendredis, de juillet – août, jusqu'au 15 septembre.

Ces concours sont ouverts à tous les amateurs de pétanque, dans le but de passer un agréable moment. Nous vous attendons aussi nombreux que l'an passé, toujours au parc des loisirs derrière la salle des fêtes.

Le bureau

FOOTBALL CLUB ARVERT

CHANGEMENT DE BUREAU

En marge de l'assemblée générale ayant eu lieu le mardi 8 avril, et après l'élection du conseil d'administration et de son bureau exécutif, le **FOOTBALL PRES-QU'ILE D'ARVERT** est reparti sur de nouvelles bases. Effectivement après de nombreuses années de dévouement à la tête du **FPA**, Daniel TROTIN a décidé de passer la main à une équipe dirigeante jeune, dynamique et ambitieuse. Avec un bureau passé de 21 membres à 17, cette nouvelle équipe pourra s'appuyer sur des bases certaines pour travailler sereinement et soudée autour de son nouveau président Mr FOURNIER Jean Pierre, de ses 2 vices présidents Mr BALDAN Laurent et Mr VARIN Gilles, de ses secrétaires Mr GRIZON Anthony et Mr MARTIN Stéphane, la trésorerie sera dans les mains de Mr CORMIER Stéphane et de Mme VARIN Sylvie.

Après les différentes démissions du conseil d'administration de nouvelles personnes motivées ont pris leurs fonctions : Mr HORSEAU David, Mr CABANNES Maurice, Mr MOUFFLET Romain, Mr BAISSON Jérôme, Mr GARETIER Philippe.

Le bureau composé de 17 membres se composent de la sorte : M.MOREAU, M.BAUDRY, M.CABANNES, M.MOUFFLET, M.DE LACOUR, M.GARETIER, M.BAISSON, M.HORSEAU, M.TISSIDRE



l'équipe fanion du FPA

Mr GRIZON (secrétaire), Mr CORMIER (trésorier), Mr VARIN (2ème vice président), Mr FOURNIER (président), Mr BALDAN (1er vice président), Mme VARIN (trésorière adjointe), Mr MARTIN

(secrétaire adjoint), Mr PAILLE (président d'honneur).

Les différentes commissions ayant oeuvré tout au long de la saison écoulée ont été reconduites avec leurs différents présidents :

- **Commission installations sportives et intendances** : Mr TISSIDRE Jean Paul
- **Commission des jeunes** : Mr BALDAN Laurent
- **Commission technique** : Mr MOUFFLET Romain
- **Commission sponsoring** : Mr FOURNIER Jean Pierre
- **Commission Animations** : Mt TISSIDRE Jean Paul

Les résultats de la saison en cours sont les suivants :

- **Débutants** : encadrés par Olivier MARC et malgré un manque d'effectif et de tournoi ils se comportent de fort belle façon chaque samedi,
- **Poussins** : encadrés par Philippe VINET ce groupe composé d'environ 17 joueurs engendrent les résultats en dent de scie et progresse à chaque sortie,
- **Benjamins** : Laurent BALDAN et ses jeunes jouent le samedi avec rigueur et d'un très bon niveau se tient en haut du classement
- **13 Ans** : Les jeunes entraînés par Gilles VARIN et Jean Pierre FOURNIER sont classés 2ème et n'ont perdu seulement 2 matchs sur 20 au cours de la saison, malgré une équipe composée en grande partie de 1ère année,
- **Seniors A et B** : après un mois de janvier et de février durs au niveau résultats et après quelques changement les joueurs de la presqu'île montrent une solidarité et une envie de bien faire, L'ambition du club pour les saisons à venir est de faire faire grandir et de structurer son école de football et de gravir les échelons au niveau des seniors.

Pour tout renseignement au niveau du club 06/73/06/00/22 ou 06/81/61/66/56.

MODEL ARVERT CLUB MAC 17



Le MODEL ARVERT CLUB organise en juin, juillet et Août des stages de pilotage AVION et HÉLICOPTÈRE ; Vous trouverez toutes les informations sur notre site internet : <http://perso.orange.fr/ecole.pilotage.mac17/> Le MAC 17 a représenté l'Aéromodélisme au RÊVE d'ICARE à ROYAN en juin du 06 au 14.

Pour tous renseignements complémentaires
TEL 05 46 36 87 02 - Mail MAC.17@wanadoo.fr



DELRIEU Pierre, Président M.A.C 17

LE FITNESS

La solution pour être en forme toute l'année

On le sait ... on ne cesse de nous le répéter dans les Médias : le secret d'une bonne santé passe par une bonne hygiène de vie, une alimentation équilibrée et une activité physique. Pour se sentir bien, dans sa tête comme dans son corps, il faut bouger. Il ne s'agit pas forcément de battre des records ou de faire un sport intensif, mais plus simplement de trouver une activité physique raisonnable et adaptée à chacun. En cela, le FITNESS est l'une des solutions les mieux appropriées. Quelque soit votre âge, votre sexe ou votre condition physique, vous trouverez nécessairement dans l'une des activités proposées par le Fitness celle qui vous conviendra.

Aérobic/LIA (Low Impact Aérobic) : enchaînements cardio-vasculaires utilisant des déplacements à impacts faibles (sans traumatiser les articulations).

Step : entraînement cardio-vasculaire et de renforcement utilisant une plate-forme (marche) de hauteur ajustable.

Gym'Tonic : initiation aux cours cardio.

Renforcement musculaire : exercices de renforcement des différents groupes musculaires à l'aide d'haltères, lests, bâtons,...

Abdos-fessiers : renforcement spécifique des deux groupes musculaires.

Stretching : programme d'étirements et de relaxation musculaire permettant au corps de conserver toute sa mobilité.

Ces différentes activités sont dispensées à la Salle des Sports d'Arvert (rue du Bourg, près de l'école maternelle), tout au long de la semaine, par une éducatrice sportive diplômée d'Etat des Métiers de la Forme. Grâce à sa bonne humeur, son accueil chaleureux et ses compétences professionnelles toujours renouvelées par des stages de perfectionnement, Brigitte saura vous

faire aimer le sport. Elle vous guidera dans le choix de l'activité la mieux adaptée à votre condition physique et vous maintiendra toute l'année en pleine forme.

Le Fitness Club de La Tremblade c'est aussi une équipe dynamique qui, attentive aux événements et manifestations de son Canton, participe notamment au Téléthon, à la Fête de la Mer, au Forum des Associations. Nous aimons également réunir nos adhérents en dehors des cours, lors de la soirée de la Galette des Rois en janvier ou à l'occasion d'un repas dans un restaurant au mois de juin.

Par ailleurs, nous profitons de cet article pour prévenir nos adhérents que le cours d'Aérobic du lundi matin à 9h15 a été remplacé par une séance de Step débutant. Nous n'avions pas encore de Step le matin, voilà qui est chose faite.

Pour conclure, si vous désirez vous aussi, bien commencer votre journée par une séance d'Aérobic ou de renforcement musculaire par exemple (lundi-mardi-mercredi et vendredi matin) ou encore clore agréablement une journée difficile et stressante par un cours de Step ou de LIA (mercredi-jeudi-vendredi soir), venez nous rejoindre au plus vite. La première séance est gratuite.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Brigitte au 06.14.34.95.17 ou Isabelle au 05.46.22.43.55. Vous pouvez également nous retrouver sur le site de La Tremblade-Ronce les Bains :

www.la-tremblade.fr (nos associations).

A très bientôt.



SIVOM PRESQU'ILE D'ARVERT

(La Tremblade - Arvert - Etaules - Chaillevette - St Augustin - Les Mathes)

CENTRE DE LOISIRS CANTONAL : 2 rue du Boudignou - 17530 ARVERT - Tel. : 05.46.36.95.11.

Accueil des enfants de 3 à 12 ans

Le Centre de Loisirs ouvrira ses portes pour la période estivale le mercredi 2 juillet. Il est ouvert de 7H45 à 18H30, du lundi au vendredi, et propose 3 formules d'accueils : journée complète, demi journée, demi journée avec repas. Il accueille les enfants de 3 à 12 ans.

Tout au long de la période, nous proposerons des journées plage (au Galon d'Or ou à La Palmyre) : 1 journée par semaine et par tranche d'âge.

La fête du Centre sera organisée le vendredi 1 août en soirée ; les enfants et les animateurs nous proposeront alors un spectacle qu'ils auront eu le temps de créer durant tout le mois de juillet. Comme chaque année, les parents et les familles seront conviés, pour venir voir leurs bambins sur la scène.

Des stages en partenariat avec les associations sportives ou culturelles du canton seront également proposés : tir à l'arc, kayak, jeux de société, danse,

4 mini camps seront également prévu :

– **1 camp moto pour les 8/12 ans à St SAVINIEN** : 2 heures de moto par jour + initiation quad + sortie piscine

– **1 camp multi activité sur la base de plein air du Lambon (79) pour les 8/12 ans** : VTT, randonnée, kayak, baignade, jeux d'orientation,

– **1 camp ferme à Moutier sous Argenton (79) pour les 6/8 ans** : randonnée nature, soin aux chèvres, fabrication du fromage, nourrir les lapins, fabrication du pain et du repas, plantations, fabrication d'un moulin à eau,



Associations

– 1 camp poney aux Mathes pour les 6/8 ans : 2 heures de poney par jour + mini golf + piscine + Rosalie... Pour tous renseignements concernant les activités, les tarifs, les modalités d'inscriptions,, une permanence est assurée les mardis matin et jeudi matin de 9H00 à 12H00, ainsi que les mercredis de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 18H30.

MAISON DE LA TREILLE : 8 Bd du Général De Gaulle - 17390 LA TREMBLADE

Accueil des jeunes de 13 à 18 ans

La Maison de la Treille accueille les jeunes de 13 à 18 ans, pendant les vacances scolaires du mardi au samedi de 14H00 à 19H00, et les mercredis et samedis pendant les périodes hors vacances scolaires sur les mêmes horaires.

Les jeunes peuvent trouver à leur disposition tout un panel de jeux de société, de jeux de plateaux, des ordinateurs avec accès à Internet, une console de jeux vidéo, une table de ping-pong, un baby foot, des espaces de détente extérieur avec jeux sportifs,

Durant la période estivale, 2 séjours de vacances seront organisés :

– 1 séjour de 5 jours et 4 nuits multi activités à « **exo parc loisirs** » dans la Vienne (86) à côté de Poitiers : télésiège nautique, golf, kayak + une journée au Futuroscope à POITIERS avec spectacle le soir.

– 1 séjour de 6 jours et 4 nuits à **St LARY SOULAN** : air boat, devalbike, randonnée, nuit en bivouac, Une programmation d'animation et de sorties sera également mise en place sur cette période : beach volley, pêche, poker, paint ball, karting, jeux de société et de plateaux avec Lud'Oléron, Pour toutes informations, contactez Elodie au 06.20.62.84.81. Vous pouvez également la voir le mercredi et samedi après midi à la maison de la Treille.



Etat Civil

DECES

CLEMENCEAU Janine veuve BLENERT, âgée de 88 ans, le 6 janvier 2008

HÉRUBEL Camille marie Laurentine veuve MACÉ, âgée de 96 ans, le 29 décembre 2007

POLVERELLI Jean-Jacques Marie Guillaume, âgé de 59 ans, le 30 janvier 2008

FORGIT Raymonde Nadège veuve MAUDET, âgée de 104 ans, le 30 janvier 2008

ALLAIRE Christian Michel, âgé de 58 ans, le 30 janvier 2008

CARTRON Yannick Jean, âgé de 64 ans, le 7 février 2008

LADRAT Marcel Robert, âgé de 86 ans, le 11 février 2008

PRUNT Fabrice Bruno, âgé de 33 ans, le 26 février 2008

PRUDON Paul, âgé de 95 ans, le 29 février 2008

HERVÉ Marcel, âgé de 75 ans, le 1er mars 2008

PINEAU Guy Paul, âgé de 80 ans, le 10 mars 2008

POITOU Jacques, âgé de 79 ans, le 7 mars 2008

MOTTAY Louise Ernestine Marie veuve PATÉRON, âgée de 85 ans, le 17 mars 2008

HALLIER Jean-Claude Fernand Michel, âgé de 75 ans, le 3 avril 2008

TARDY Germaine Andrée épouse HERVÉ, âgée de 81 ans, le 7 mai 2008

ROZIER Marie épouse PERAUX, âgée de 77 ans, le 8 mai 2008

LORRAIN Jean Léon Joseph, âgé de 86 ans, le 24 mai 2008

NAISSANCES

ARBOUZ Kahina Marie Victorine, le 31 décembre 2007

LYS Zoé Annick Colette, le 2 janvier 2008

PETIT Ewan Jean Rabah, le 12 février 2008

GOURDIN Lou Catherine Marie-christine, le 18 janvier 2008

LEBRUN Louna Amélie, le 29 février 2008

NÉZONDET Alexis Jean Désiré, le 4 avril 2008

NAPPÉE Louann, Andrée Christiane, le 8 avril 2008

MOREAU Louise Lucette, le 1er mai 2008

MAILLE Kenza Viviane, le 3 mai 2008

GARNIER—FORSANS Maël, le 15 mai 2008

HULJACK Luna Brigitte, le 17 mai 2008

ALLAIS Lou-Anne Rose Claudine, le 26 mai 2008

MARIAGES

MICHAUT David Pierre-Henri et **BERESCHEL Delphine Eloïse**, le 5 janvier 2008

PARIS Didier et **GARNIER Maryline**, le 26 janvier 2008

RAFFAILLAC Eric Eddy et **OGER Sabrina Gisèle**, le 5 avril 2008

BUDAIL Grégory Cyrille et **RIVIÈRE-PERAUDEAU Carine Ingrid**, le 7 juin 2008

... Manifestations ...

JUILLET

- **Jeudi 10 :** **Jeudis musicaux** à l'Eglise à 21h. Jeune Orchestre Atlantique. Direction Philippe HERREWEGHE. Joseph Haydn : symphonie n° 104. Mozart : Concerto pour piano n° 23.
- **Vendredi 11 :** **Concours de Boules** en doublette à 14h au Parc de Loisirs.
- **Dimanche 13 :** **Groupe folklorique de Chine** (40 participants) à 21h au Parc de Loisirs puis BAL DISCO (Spectacle GRATUIT).
- **Lundi 14 :** 16h **Jeux pour enfants** au Parc des Loisirs. 22h30 **Retraite aux flambeaux**, (distribution gratuite). Départ de la salle des fêtes avec le concours de la fanfare. 23h **Feu d'artifice** (route de Villeneuve) suivi d'un **bal** au Parc des Loisirs avec l'orchestre « Musiquette ». GRATUIT. Rafrâichissements sur place.
- **Vendredi 18 :** **Concours de Boules** en doublette à 14h au Parc de Loisirs.
- **Samedi 19 :** **Repas champêtre** au Parc des loisirs à 20h30 animé par l'Orchestre « 3 petites Notes » et préparé par le FPA (Football).
- **Dimanche 20 :** **Eclade de moules et soirée disco** à Avallon à 19h30 à la Grève à Duret. 7 € la portion de moules.
- **Mardi 22 :** **Concert** avec le Jeune Orchestre en Pays Royannais à 20h à l'Eglise. GRATUIT
- **Vendredi 25 :** **Concours de Boules** en doublette à 14h au Parc de Loisirs.
- **Samedi 26 :** **Animation contée** à 20h30. Parcours le long du chenal de Coux avec Marie Hélène LELIEVRE et Pierre DUMOUSSEAU. GRATUIT.

AOÛT

- **Vendredi 1 :** **Concours de Boules** en doublette à 14h au Parc de Loisirs.
- **Dimanche 3 :** **Brocante** du COS (Comité des Œuvres Sociales du Personnel Territorial) Parc des loisirs, de 8h à 19h.
- **Mardi 5 :** **Etape du Mondial billes** au Parc des Loisirs à partir de 14h . Venez dès le matin assister à la construction de la piste de sable. Rafrâichissement sur place. Inscription et participation GRATUITES. Pour les jeunes de 7 à 77 ans.
- **Jeudi 7 :** **Grand Marché Nocturne** sur la place du Marché, animé par Philippe GUINET. Début vers 18h30. Vous y trouverez tous les produits de la région : huîtres, Pineau, etc...
- **Vendredi 8 :** **Concours de Boules** en doublette à 14h au Parc de Loisirs.
- **Dimanche 10 :** **Brocante** à La Grève à Duret à Avallon. Repas à 19h30 . Show « Claude François » à 22h30, Feu d'artifice à 23h30.
- **Vendredi 15 :** **Concours de Boules** en doublette à 14h au Parc de Loisirs.
- **Samedi 16 :** **Eclade de moules**, à la Salle des fêtes proposée par le foyer rural et animé par MYRIAM et son orchestre à 20h30. Participation adulte : 20 €, enfant : 7 €
- **Vendredi 22 :** **Concours de Boules** en doublette à 14h au Parc de Loisirs.
- **Vendredi 29 :** **Concours de Boules** en doublette à 14h au Parc de Loisirs.
- **Samedi 30 :** **Remontée de la Seudre** : Randonnée pédestre, équestre, cycliste Départ au terrain de MAC 17.
- **Dimanche 31 :** **Remontée de la Seudre** : de Ronce les Bains à l'Eguille, en bateau, voiliers, objets flottants...

... Manifestations ...

SEPTEMBRE

- **Vendredi 5 :** **Concours de Boules** en doublette à 14h au Parc de Loisirs.
- **Vendredi 12 :** **Concours de Boules** en doublette à 14h au Parc de Loisirs.
- **Dimanche 21 :** **Boucles de la Seudre.** Course cycliste UFOLEP ARVERT - ETAULES
- **Jeudi 25 : 20 h :** **Conférence à la salle des Fêtes.** Organisée par Nature en Pays d'ARVERT : Les Champignons de la Presqu'île par Guy DUPUY, mycologue.
Prix d'entrée : 5 €. Tél 06.85.74.27.38.

OCTOBRE

- **Dimanche 12 :** **30^{ème} anniversaire UNRPA**
- **Dimanche 12 :** **Moto cross** dans la champagne d'ARVERT (motos et quads)
- **Mercredi 15 :** **Conférence filmée CAP MONDE** « Mongolie Nomade » 18h30 à la Salle des Fêtes. Entrée 7 €
- **Vendredi 17 :** **Conférence débat** organisée par l'Eglise Réformée à 20h30 à la Salle des Fêtes : « Le devenir des Aînés »

NOVEMBRE

- **Mardi 25 :** **Conférence à la Salle des Fêtes.** Organisée par Nature en Pays d'ARVERT . «Les maisons passives et la démarche HQE dans l'habitat» par Joachim RESCH architecte.

DÉCEMBRE

- **Dimanche 7 :** Salle des fêtes à Midi : **repas dansant** préparé par l'UNRPA et animé par 2 musiciens

A votre Service

Garde des Médecins

La NUIT, le WEEK END et les JOURS FÉRIÉS :

Vous avez besoin de soins,

vous pouvez joindre un médecin en faisant le :

05 46 27 55 20

il vous indiquera la conduite à tenir.

EN CAS D'URGENCE SEULEMENT, faites le : 15

MEDECINS

Docteur FEYDIT et CHAPUIS
05 46 36 41 97

INFIRMIERS

Mme BRION Catherine et Mme
CHATRIS Laetitia 05 46 36 81 43
M. THONNEAU
et Mme BARRAUD 05 46 36 84 37

KINESITHEPEUTE

J. ESCALIN
05 46 36 31 11

PHARMACIE

VASSAL - LERNO Arvert
05 46 36 45 13

AMBULANCES

Presqu'île d'Arvert
05 46 36 01 40

VETERINAIRE

Docteur MAFFART
05 46 36 48 16

PHARMACIES 1) Les gardes commencent le vendredi à 19 h 30 et se terminent le vendredi soir suivant à 14 h 30. 2) Il peut y avoir des modifications pour des raisons impératives et indépendantes de la volonté des pharmaciens. La pharmacie de garde est indiquée sur la porte de chaque pharmacie.

SECOURS

POMPIERS :	18
SAMU :	15
SECOURS EN MER :	05 46 85 14 33
HÔPITAL MALAKOFF A VAUX-SUR-MER :	05 46 39 52 52
CENTRE ANTI-POISON A BORDEAUX :	05 56 96 40 80
CENTRE DE TRANSFUSION SANGUINE A SAINTES :	05 46 93 53 44

Directeur de la publication : Michel PRIOUZEAU, Maire d'Arvert

Rédaction : Commission Municipale de l'Information : Yvan BAUD, Sylvie MARC, Michel BRIANT, Bernard LAMBERT, Christiane AUBIER, Guy CHAGNOLEAU, Jean-Paul PERAUDEAU, Suzy JACQUES-LAMY, Janick ROY, Eric BAHUON, Annie DOUBLET, François SOURBE

Réalisation et impression : Imprimerie Atlantique Offset La Tremblade - 05 46 36 00 18 - imprimé sur papier recyclé